

A.J.J.A

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 Euros**

**Siège social :
82 boulevard du Cabot
13009 MARSEILLE**

RCS MARSEILLE 834 607 988

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 13 MAI 2026 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Les associés de la société A.J.J.A, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 Euros, dont le siège social est situé 82 boulevard du Cabot 13009 MARSEILLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le n°834 607 988 se sont réunis audit siège le treize mai deux mille-vingt-six à dix-huit heures sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception le 28 avril 2026 conformément à l'article des statuts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Anthony ISNARDI, gérant et associé.

Le président constate que sont présents :

- Madame Audrey ALLEGRINI, propriétaire de 100 parts sociales,
- Monsieur Anthony ISNARDI, propriétaire de 100 parts sociales.

Le président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- l'accusé de réception des lettres de convocation,
- le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé,
- le rapport du gérant sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion,
- affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- approbation des conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- approbation de la rémunération du gérant au titre de l'exercice 2025.

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un bénéfice comptable de 3 525,21 Euros en :

- report à nouveau créditeur : 3 525,21 Euros.

Après cette affectation, le report à nouveau débiteur s'élèvera à 4 561,28 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte du fait qu'aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales n'a été conclue entre la SARL A.J.J.A et son gérant ou ses associés au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve la rémunération nette de Monsieur Anthony ISNARDI, gérant, au titre de l'exercice 2025, soit 0 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le gérant et les associés présents dont les noms suivent :

Monsieur Anthony ISNARDI

Associé, gérant

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Isnardi', with a long horizontal stroke extending to the right.

Madame Audrey ALLEGRINI

Associée

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Allegrini', with a long horizontal stroke extending to the right.

A.J.J.A

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 Euros**

**Siège social :
82 boulevard du Cabot
13009 MARSEILLE**

RCS MARSEILLE 834 607 988

Bilan, Compte de résultat et annexe légale de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Pour copie certifiée conforme

Le gérant



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	829	829				
	Fonds commercial (1)	40 000		40 000	40 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	22 001	22 001				
	Autres immobilisations corporelles	48 489	36 873	11 616	15 966	4 350	27.25
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 351		2 351	2 351		
Total II		113 671	59 703	53 968	58 318	4 350	7.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	8 158		8 158	9 039	881	9.74
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	302		302	396	94	23.75
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	8 460		8 460	9 435	975	10.33
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		122 131	59 703	62 428	67 753	5 325	7.86

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	2 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	8 086	16 712	8 626	51.61
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 525	8 626	5 100	59.13
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 561	6 086	3 525	57.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		8 850	8 850	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	64 989	64 989		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	64 989	73 839	8 850	11.99
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		62 428	67 753	5 325	7.86

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

64 989

73 839

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	32 000		32 000	36 600		4 600	12.57
Chiffre d'affaires NET	32 000		32 000	36 600		4 600	12.57
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			32 000	36 600		4 600	12.57
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			22 317	22 188		130	0.58
Impôts, taxes et versements assimilés			1 132	1 119		13	1.16
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 350	4 350			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			27 799	27 657		143	0.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 201	8 943		4 743	53.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	675	318	358	112.65
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	675	318	358	112.65
2. Résultat financier (V-VI)	675	318	358	112.65
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 525	8 626	5 100	59.13
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	32 000	36 600	4 600	12.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 475	27 974	500	1.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 525	8 626	5 100	59.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A.J.J.A

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 Euros**

**Siège social :
82 boulevard du Cabot
13009 MARSEILLE**

RCS MARSEILLE 834 607 988

A N N E X E

REGLES ET METHODES COMPTABLES
(Code de commerce : article 9 et 11
Décret N° 83.1020 du 29 Novembre 1983)

Les Conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de 62 428 Euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 32 000 Euros et un total de charges de 28 475 Euros, dégageant ainsi un résultat de 3 525 Euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- matériel et outillage industriels 05 ans
- agencements divers 10 ans
- matériel de bureau 05 ans
- matériel de transport 05 ans

- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Provisions réglementées

Il n'y a pas d'amortissements dérogatoires. Les amortissements linéaires et dégressifs sont pratiqués conformément aux possibilités fiscales considérées comme économiquement justifiées.